

MEDEF Martinique, privilégier un dialogue franc avec les syndicats



PHILIPPE JOCK, PRÉSIDENT DU MEDEF MARTINIQUE

Peut-on imprimer quelque chose de soi, de sa personnalité et de ses idéaux sur une fonction, par essence aussi institutionnelle, que celle de Président du MEDEF Martinique ?

Celui qui porte un projet, une stratégie ou une politique imprègne fortement de sa personnalité et de ses idéaux la fonction qu'il occupe, c'est donc mon cas en tant que Président du MEDEF Martinique.

Ce sont d'ailleurs mes principes de vie et de travail, recherche de la perfection, ténacité et précision, qui m'ont orienté vers les métiers que j'ai choisis : l'expertise comptable et le commissariat aux comptes. Lesquels m'ont sensibilisé aux problématiques de tous les autres secteurs d'activité.

Quels sont les liens qui prévalent entre vous et d'autres entités du MEDEF, notamment celle de Guadeloupe ?

Bien qu'ayant chacun nos spécificités, les départements d'outre-mer de la zone caraïbe ont les mêmes handicaps : étroitesse du marché, insularité, éloignement de l'hexagone et de l'Europe. A ces handicaps s'ajoutent des problématiques sociales similaires : fort taux de chômage, des jeunes en particulier, dialogue social difficile...

Porté par la conviction que les entreprises, qui assument au mieux leurs responsabilités, ne peuvent être seules à la manœuvre et que la charge doit être partagée avec l'État et les collectivités, Philippe Jock, Président du MEDEF Martinique revient sur les forces et les fragilités d'une économie, certes largement déficitaire, mais riche de ses possibles, de ses ambitions et de ses outils d'aide à la compétitivité.

Il est donc important que nous affichions une unité de point de vue. Les liens entre MEDEF Martinique et MEDEF Guadeloupe sont donc forts. Nos actions sont souvent communes et nos intérêts défendus au niveau national, entre autres, par la FEDOM.

Dans un souci fort de coordination, nous avons prévu la présence d'un administrateur du MEDEF Guadeloupe à nos conseils d'administration et réciproquement celle d'un administrateur martiniquais aux réunions du Conseil d'Administration en Guadeloupe.

Quels sont pour vous les vrais enjeux de votre fonction ?

C'est à mon sens développer le rôle de force de proposition et de représentation du MEDEF auprès des élus, des représentants de l'État et des organisations syndicales.

« L'entreprise est le seul moteur de redynamisation de l'économie martiniquaise »

Il est essentiel de faire prendre conscience au plus grand nombre que l'entreprise est le seul moteur de redynamisation de l'économie martiniquaise.

Le rôle économique majeur de l'entreprise ne doit toutefois pas faire oublier sa responsabilité sociale, notamment en matière de formation, d'insertion et de dialogue social.

Comment se portent globalement les entreprises en Martinique, notamment depuis les mouvements sociaux de 2009 ? Sont-elles de nouveau confiantes ?

Globalement, les entreprises martiniquaises souffrent, et la tendance ne s'est pas améliorée depuis les mouvements sociaux de 2009.

L'emploi salarié marchand est en baisse et l'indicateur du climat des affaires se dégrade de façon constante depuis 2010. Malgré cela, on peut signaler le dynamisme de la création d'entreprise (près de 4000 en 2011 et en 2012) et la combativité des entrepreneurs.

A l'aide de quels outils peut-on selon vous agir concrètement sur leur compétitivité ?

On peut y œuvrer à l'aide de 2 principaux outils que sont :

– Un CICE DOM : Nos entreprises souffrent d'un coût du travail élevé dans un environnement caribéen marqué par des bas salaires.

Un taux spécifique à l'outre-mer (12-20 %) permettrait de réduire le chômage, de relancer l'activité et la

consommation et de faciliter le développement des échanges avec nos voisins dans le cadre de la coopération régionale.

– Un financement adapté à notre tissu économique composé très majoritairement de TPE en manque de fonds propres. Au-delà de l'aide fiscale à l'investissement communément appelé défiscalisation, qu'il faut maintenir, des outils de financement de l'exploitation sont à mettre en place.

Comment travailler avec efficacité au développement économique et social du territoire et que vaut, de votre point de vue, la loi pour le développement économique des outre-mer ?

J'estime que la LODEOM ne va pas assez loin en termes de zone franche globale d'activité et a réduit les exonérations de charges sociales des secteurs dits prioritaires (BTP, Tourisme...).

Elle n'a donc pas eu l'effet espéré sur l'économie de notre territoire.

Quelle est en Martinique la qualité du dialogue social ?

Le dialogue social est un des enjeux forts de ma mandature au MEDEF Martinique. Il faut dire que nous partons de loin et que la mauvaise qualité du dialogue social est l'une des causes des événements de février 2009.

À la Martinique, les choses bougent en grande partie sous l'impulsion du MEDEF.

À mon arrivée à la tête de la structure, j'ai tenu à rencontrer personnellement l'ensemble des organisations syndicales pour discuter des conditions d'un dialogue franc et loyal. Je dois reconnaître qu'à l'exception de la CGT, l'accueil a été bon et les échanges fructueux.

Je pense que l'amélioration de ce dialogue passe par les branches professionnelles qui à la Martinique sont malheureusement peu actives ces dernières années, à l'exception de trois d'entre elles : le BTP, l'Agriculture et la filière Rhum, canne, sucre.

Tous les adhérents du MEDEF ne sont pas encore convaincus de la nécessité du dialogue au niveau de leur branche, mais j'ai bon espoir de les convaincre, une fois qu'ils auront été formés aux techniques de la négociation sociale.

Signalons enfin qu'à l'initiative du MEDEF et de la DIECCTE dans l'hôtellerie, des réunions régulières entre organisations patronales et syndicales ont lieu depuis quelques mois en vue de l'élaboration d'une convention locale, et ce dans un excellent climat.

Quel espoir pour les jeunes, et comment articuler au mieux une formation cohérente avec les attentes du marché local ?

En Martinique nous avons un fort taux de jeunes sans emploi, soit parce qu'ils ont décroché trop tôt, soit parce que la formation qu'ils ont suivie ne correspond pas aux besoins de nos entreprises.

Pour ceux qui ont décroché du circuit scolaire, nous devons mettre en place (ou renforcer) les modes de prise en charge qui leur permettront de retrouver une certaine employabilité et une réinsertion dans le tissu social.

L'école de la deuxième chance et les formations dispensées par le RSMA sont à ce titre des démarches à soutenir.

Concernant les jeunes actuellement dans les circuits scolaires ou universitaires à travers un partenariat du monde des entreprises avec celui de l'éducation nationale et de l'université, nous devons les orienter dans des secteurs dans lesquels ils pourront s'épanouir professionnellement.

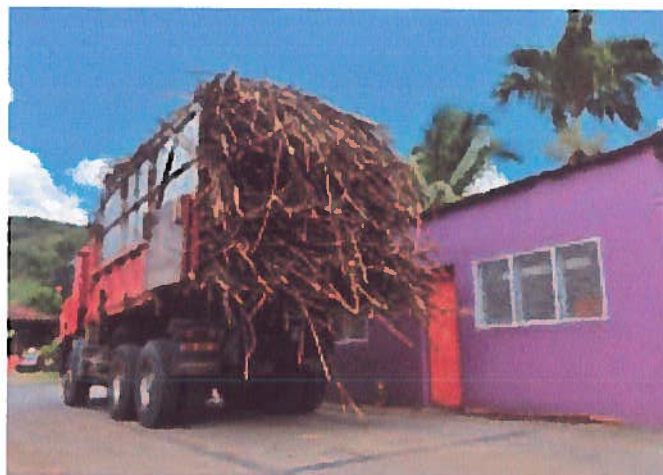
Le monde de l'entreprise est aujourd'hui le seul à raisonnablement pouvoir proposer aux jeunes un avenir professionnel. Nous devons donc poursuivre nos actions communes avec l'éducation nationale et l'université pour mieux faire connaître les entreprises et insérer ces jeunes à travers des stages ou le développement de formules d'apprentissage et d'alternance.

Par ailleurs, les chefs d'entreprise doivent faire part des profils dont ils ont besoin afin que des formations adaptées puissent être mises en place dans l'intérêt de tous. Ainsi, au MEDEF Martinique, après avoir constaté à plusieurs reprises la nécessité pour bon nombre d'entreprises d'intégrer au sein de leurs équipes des contrôleurs de gestion, nous avons signé une convention de partenariat avec Sciences Po Aix pour mettre en place le premier programme de formation de contrôleur de gestion, ici en Martinique. Le but : augmenter le nombre de martiniquais qualifiés dans ce domaine et dotés de compétences reconnues par les acteurs économiques et utiles à leur développement.

Les démarches communes menées entre l'Education Nationale, l'Université et le monde de l'entreprise peuvent aussi être l'occasion de donner aux jeunes l'envie d'entreprendre. Créer leur emploi, mais également développer l'emploi et l'économie de leur territoire.

Outre le tourisme, quels sont les autres grands secteurs d'avenir ?

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui s'affranchissent des fuseaux horaires, peuvent permettre un développement pertinent, sans oublier les énergies renouvelables et la pharmacopée locale.



A LA DISTILLERIE LA MAUNY

Mais en raison de la taille de notre marché, la petite entreprise est celle qui pourra correspondre au mieux aux possibilités de notre économie, sans pour autant lui enlever ses opportunités de développement.

Qu'en est-il du maintien du dispositif de défiscalisation ? Est-ce pour vous un outil de financement véritablement fiable et efficient de l'économie ultramarine ?

Le système de défiscalisation en place depuis 1986 a fait ses preuves, même s'il a été régulièrement adapté pour corriger certains dérapages. Il s'agit d'un dispositif qui a permis de limiter les handicaps de nos économies ultramarines, car mieux adapté en termes de financement de l'investissement outre-mer. La défiscalisation allie souplesse et efficacité pour les TPE de notre territoire, et a fortement contribué à la croissance de notre économie au cours de la dernière décennie.

Aujourd'hui, l'existence de ce dispositif est sérieusement remise en cause. Nous sommes toujours mobilisés aux côtés de la FEDOM pour le préserver. Il nous faut d'ores et déjà réfléchir à une nouvelle adaptation de ce dispositif, en même temps que la mise en place de dispositifs nouveaux comme le CICE Dom. Ce dispositif social et fiscal permet à nos entreprises de développer nos échanges avec nos voisins dans le

cadre de la coopération régionale. Il offre un financement adapté à notre tissu économique, composé majoritairement de TPE avec des fonds propres insuffisants.

Votre activité de Président du MEDEF Martinique est-elle menée avec optimisme et, à titre personnel, êtes-vous confiant dans l'avenir du territoire ?

Sans sous-estimer les difficultés auxquelles sont confrontées nos entreprises et l'ensemble de notre économie, je reste convaincu de l'engagement de nos chefs d'entreprise. Leur capacité à croire en l'avenir et au développement et leur attachement à leur région font qu'avec optimisme et réalisme, nous pouvons être confiants dans l'avenir du territoire.

L'esprit d'entreprendre progresse, et l'ensemble des forces politiques locales a intégré la nécessité de mettre l'homme et l'entreprise au cœur du développement économique.

Il nous reste à en convaincre certains de nos partenaires sociaux et le Ministère des Finances qui ne cesse de changer les règles fiscales, notamment en matière d'investissement. Alors que nos entrepreneurs ont besoin de stabilité et de visibilité.

■ *Propos recueillis par Nathalie Zimra*